



HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**Qualité
des soins
à améliorer**

**Établissement certifié
sous conditions**

Nous nous engageons à améliorer la qualité et la sécurité de vos soins.



**La certification est une évaluation indépendante
et obligatoire du niveau de qualité et de sécurité des soins
dans les établissements de santé.**

**Pour les établissements de santé certifiés sous conditions une nouvelle visite
de certification est organisée dans un délai de 6 à 24 mois.**

Patients, soignants, un engagement partagé



Retrouvez tous nos travaux et abonnez-vous
à l'actualité de la HAS : www.has-sante.fr



Qualiscope
Vers des établissements
de santé de qualité